

---

Adresse de la société populaire de Tarn-Vienne (Haute-Vienne) qui jure se rallier toujours auprès de la Convention et l'invite à rester à son poste jusqu'à l'entière destruction des traîtres et des tyrans, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Tarn-Vienne (Haute-Vienne) qui jure se rallier toujours auprès de la Convention et l'invite à rester à son poste jusqu'à l'entière destruction des traîtres et des tyrans, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 320;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1971\\_num\\_89\\_1\\_28303\\_t1\\_0320\\_0000\\_1](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28303_t1_0320_0000_1)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

